

CEN Aquitaine

Siège Social

28 Route de Bayonne

64160 BILLERE

05 59 32 65 19

siege@cen-aquitaine.fr

www.cen-aquitaine.fr

www.facebook.com/cenaquitaine

OBJET : Assemblée Générale Extraordinaire du Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine.

Cher.es adhérent.es,

Notre Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue Samedi 14 Décembre de 14h à 16h au Foyer Rural d'AUROS (33). Nous vous informons que nous n'avons malheureusement pas atteint le quorum.

Selon nos Statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer doit comprendre un quorum composé de la moitié des membres présents plus un. Cette proportion n'étant pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau et pourra valablement délibérer sur le traité de fusion, sans quorum et à la majorité des deux tiers des membres présents.

De ce fait, nous vous convoquons pour une autre Assemblée Générale Extraordinaire qui sera organisée le Samedi 28 décembre de 14h à 16h à la R.P.A. (Lieu-dit Caillou, 33124) d'AUROS.

L'objectif principal de cette Assemblée Générale Extraordinaire est de se prononcer sur le projet de fusion par absorption du CEN d'Aquitaine par le CEN de Nouvelle-Aquitaine, un enjeu majeur pour l'avenir de notre association.

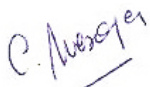
Nous vous rappelons que **vous trouverez en ligne sur notre site internet**, plusieurs documents consultables et téléchargeables via le lien suivant : <https://frama.link/DOCS-AGE-14122019>

- Étapes historiques jusqu'à la Fusion
- Projet de Traité de Fusion
- Rapport du Commissaire à la Fusion
- Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 12 Octobre 2019
- Projet de statuts du CEN Nouvelle-Aquitaine
- Statuts actuel du CEN Aquitaine
- Liste des membres du CA
- Bilans des 3 derniers exercices

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, cher.es adhérent.es, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

La Présidente, Catherine MESAGER.



Ensemble, préservons durablement le patrimoine naturel d'Aquitaine